

Marché pluriannuel (3 ans) de fourniture de fondants chimiques

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il convient de prendre les dispositions nécessaires pour assurer en 1998, 1999 et 2000 l'approvisionnement du Service Voirie en fournitures destinées au déneigement de la voirie communale.

Cette fourniture fera l'objet d'un marché à bons de commandes après appel d'offres ouvert.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer le marché à intervenir après appel d'offres, ainsi que le (ou les) ordre(s) de service et avenant(s) permettant l'exécution complète de ces prestations, y compris les prestations supplémentaires, ceci dans la limite des crédits votés aux différents budgets concernés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 2 janvier 1998.